

FICHE INSCRIPTION

Concours Maisons Fleuries

Exclusivement Saint Denis-en-Val

IDENTITÉ DU PARTICIPANT

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

CATÉGORIE DANS LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER

Définies selon le Comité Départemental de Fleurissement

Catégorie 1 : Habitation particulière avec jardin

Catégorie 2 : Balcon, terrasse, trottoir ou pied de mur

Catégorie 3 (intérieur, extérieur) : Établissements ou structures recevant du public avec ou sans jardin

Catégorie 4 : Établissements scolaires (inscription et dossier suivis par les DDEN)

Catégorie 5 : Jardins potagers fleuris, avec ou sans habitation, largement visible de l'espace public, associant légumes et plantes d'ornement

Catégorie 6 : Jardins potagers collectifs (jardins familiaux, jardins partagés)

Les lauréats seront récompensés par la municipalité, pour leur contribution à l'embellissement de la commune.

Un jury passera **entre le 1^{er} juillet et le 30 août 2022** pour évaluer les participants.

La présente fiche est à remettre à l'accueil de la mairie de Saint Denis-en-Val